

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société pédagogique genevoise  
**Band:** - (1910)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Propositions individuelles  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-242716>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

férents moyens employés pour la détermination du degré d'anomalie chez les écoliers. Il y a des facultés sur lesquelles les tests ne donnent pas de renseignements : l'imagination, par exemple. Le milieu a évidemment une influence considérable sur les facultés psychiques. Il arrive parfois qu'un enfant ayant suivi la classe spéciale peut être, à nouveau, versé dans les écoles primaires. Chez nous, ce cas représente le 15 ou le 20 % des anormaux (anormaux temporaires). Dans d'autres cas, les classes spéciales ne suffisent pas ; un séjour à la campagne devient alors nécessaire. Quelques sujets nécessitent une observation de tous les instants (indisciplinés pathologiques). Ce sont ces derniers qu'il faut vraiment songer à hospitaliser et, à en juger par les résultats obtenus dans les établissements similaires de l'étranger, un asile genevois est appelé à rendre d'appréciables services.

#### 5° Propositions individuelles.

M. le Dr *Claparède* parlant du prochain Congrès de Pédologie, annonce la constitution d'un Bureau international. Il existe en outre un *Comité suisse*, et M. Claparède demande à la Société pédagogique de s'y faire représenter en la personne de son président.

Il aimerait aussi que l'on proposât de traiter dans les Congrès des questions d'intérêt pratique. Il serait heureux de recevoir des propositions à ce sujet. Un exemple, entre autres, serait l'organisation du boycottage de tous les livres de classe mal imprimés sur mauvais papier.

Enfin, M. Claparède voudrait donner une activité plus intense à la Société pédagogique. Quantité de questions très intéressantes ne peuvent guère être traitées dans un autre milieu. Pourquoi ne rechercherions-nous pas le moyen d'avoir des séances plus fréquentes et plus fréquentées ?

Après une petite discussion, ces propositions sont renvoyées au Comité, avec remerciements à M. Claparède pour l'intérêt qu'il témoigne à la Société pédagogique.

Séance levée à 5 h.

*Le bulletinier* : L. DURAND.

---